

Des suppressions de postes dans l'académie

« **Notre académie va devoir rendre 22 postes dans le premier degré et 137 postes dans le second degré** », souligne le Sgen-CFDT de la Manche dans un communiqué, ce mardi. La Normandie est l'une des régions où la baisse de la démographie scolaire est la plus prononcée. Selon le syndicat, deux postes seront supprimés dans les écoles de la Manche, deux dans l'Orne, quatre dans le Calvados, cinq en Seine-Maritime et neuf dans l'Eure.

« **Par contre, notre académie se voit retirer 137 postes dans le second degré** », déplore le syndicat. Cela représente 130 postes en collèges (13 dans la Manche, 16 dans l'Orne, 31 en Seine-Maritime et 35 dans l'Eure et le Calvados) et 40 dans les lycées, compensés par la création de 33 postes en lycées professionnels. En parallèle, 21 postes sont créés en Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) : deux dans la Manche et l'Orne, cinq dans l'Eure, six dans le Calvados et huit en Seine-Maritime. Ainsi, « **85 % des collèges normands vont disposer d'une Ulis** », précise la Sgen-CFDT.